



## Commission Régionale de l'Arbitrage Section Administrative

### PV n°1

---

Réunion téléphonique du jeudi 29 août 2019

---

Participants : D. GALLETI - Y. LE BIVIC – B. DELORME

#### I. COURRIERS

##### 1. LIGUE

Courriel du 13/08/2019 de la Ligue de la Guadeloupe de football. **Pris note.**

##### 2. DISTRICT

Courriel du 15/07/2019 du District des Hauts de Seine de football. **Pris note.**

##### 3. ARBITRES

Courriels des 05/07/2019 et 29/08/2019 de M. Redouane HACHEMANE. **Pris note.**

Courriel du 06/07/2019 de M. Mustapha BEN MAAROUF. **Pris note.**

Courriel du 10/07/2019 de M. Djilali BENSADOK. **Pris note.**

Courriel du 10/07/2019 de M. Fawzi AMENZOU. **Pris note.**

Courriel du 10/07/2019 de M. Ceidik MAHFOUDHI. La Section l'invite à contacter son District d'appartenance, seul habilité à le présenter comme arbitre stagiaire Ligue Futsal. Elle l'informe cependant que des critères d'âge sont requis pour cette candidature.

Courriel du 15/08/2019 de M. William LUCE. La Section rappelle à l'intéressé ses décisions initiales figurant aux PV n°1 du 30 septembre 2018 et n°9 du 27 juin 2019 non contestée en leurs temps.

#### II. SITUATION DES EFFECTIFS

##### 1. BLESSURES

Courriel du 14/07/2019 de M. LE QUERNEC BOSSON Erwann, arbitre R2.

Courriel du 30/07/2019 de M. DJORDJEVIC Nicolas, arbitre R2.

Courriel du 26/08/2019 de M. ENJOLRAS Matéo, arbitre JAR1.

Courriel du 26/08/2019 de M. MUZELLE David, arbitre ER.

Courriel du 27/08/2019 de M. SAMATHI Gabin, arbitre R 3.  
Courriel du 27/08/2019 de M. ROBIN Guillaume, arbitre JAF.

**La Section prend note de ces courriels, souhaite un bon rétablissement à ces arbitres et transmet aux Sections désignations et observations.**

## 2. DEMISSIONS

Courriel du 01/07/2019 de M. TENESI Yannick, arbitre R2.  
Courriel du 04/08/2019 de M FOREST David, arbitre R1.

**La Section prend note de ces courriels informant de leurs démissions, regrette vivement celles-ci et les remercie chaleureusement pour les nombreux services rendus à l'arbitrage francilien.**

## 3. MUTATIONS

**M. FU Wenliang** – Arbitre en provenance de la Fédération Chinoise.

Courriel de M. FU Wenliang du 22/08/2019 – La Section lui rappelle que son dossier a été transmis au District de la Seine St Denis (PV SA n°7 du 18/04/2019) et l'invite à se rapprocher de ce dernier pour toute communication.

**M. MENNETRIER Paul** – Arbitre en provenance de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté.

Courriel du 10/07/2019 de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté. La Section reste dans l'attente de son dossier médical complet. Une décision le concernant sera prise suite à cette réception.

**M. CARRE Alexis** – Arbitre en provenance de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Courriel du 01/07/2019 de M. Alexis CARRE. La section reste dans l'attente de son dossier administratif. Une décision le concernant sera prise suite à cette réception.

**M. MERTZ Axel** – Arbitre en provenance de la Ligue des Pays de Loire.

Courriel du 02/08/2019 de M. Axel MERTZ. Le dossier de M. Axel MERTZ qui est désormais complet est transmis aux sections « désignation » et « observation » pour suivi.

**M. Axel MERTZ est classé arbitre « Régional 2 »** et sera reçu prochainement par un membre de la CRA.

**M. ATALAY Sinem** – Arbitre en provenance de la Ligue Centre Val de Loire

Courriel du 22/07/2019 de M Sinem ATALAY. La Section reste dans l'attente de son dossier médical complet et de son dossier administratif. Une décision le concernant sera prise suite à la réception de ces documents.

**M. ZIBATI Naoufel** – Arbitre en provenance de la Ligue de Méditerranée

Courriel du 5/08/2019 de la CRA Méditerranée. La section reste dans l'attente de son dossier administratif. Une décision le concernant sera prise suite à la réception de ce document.

## 4. ANNEES SABBATIQUES

**M. Rayan BELHADEF catégorie JAR 2** (club d'appartenance 518656 MORANGIS CHILLY FC)

Courriel en date du 24/07/2019, de M. Ryan BELHADEF qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2019-2020.

Considérant la demande de congé sabbatique motivée pour raisons personnelles,

La Section lui accorde le congé sabbatique pour la saison 2019/2020.

M. BELHADEF ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Commission avant le 15 mai 2020 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2020/2021.

**Transmet une copie de la présente information au club de MORANGIS CHILLY F.C.**

**M. Zakariae BENALLA catégorie Assistant Régional 2**

Courriel en date du 15/08/2019, de M. Zakariae BENALLA qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2019-2020.

Considérant la demande de congé sabbatique motivée pour raisons professionnelles,  
La Commission lui accorde le congé sabbatique pour la saison 2019/2020.

M. BENALLA ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Commission avant le 15 mai 2020 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2020/2021.

**M. Romain VRIGNAUD catégorie Régional 2**

Courriel en date du 08/08/2019, de M. Romain VRIGNAUD qui revient sur son souhait initial (PV n°9 du 27/06/2019) de solliciter un congé sabbatique pour raisons scolaires.

**La Section prend note de son courriel et transmet son dossier pour suivi aux sections désignation et observation.**

**M. Alexandre SIMON catégorie Régional 1** (club d'appartenance 544913 MANTOIS FC 78)

Courriel en date du 17/08/2019 de M. Alexandre SIMON qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2019-2020.

Considérant la demande de congé sabbatique motivée pour raisons personnelles,  
La Section lui accorde le congé sabbatique pour la saison 2019/2020.

M. SIMON ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Commission avant le 15 mai 2020 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2020/2021.

**Transmet une copie de la présente information au club de MANTOIS FC 78.**

### III. COMMUNICATION AVEC LA C.R.A.

#### 1. Communication règlementaire avec la C.R.A. et/ou le service Arbitrage

L'adresse Courriel à utiliser est [estarbitres@paris-idf.fff.fr](mailto:estarbitres@paris-idf.fff.fr)

C'est l'adresse de messagerie générique (la porte d'entrée officielle) pour toute question ou demande officielle d'un arbitre.

Une question posée à un référent reste dans le cadre de la relation arbitre / référent.

Le référent pourra s'il le juge nécessaire par la suite saisir la Commission ou le C.T.R.A.

#### 2. Communication règlementaire avec les Commissions sportives (Statuts et Règlements, Discipline, Terrains, Commission Régionale d'Appel)

L'adresse Courriel à utiliser est : [rapport@paris-idf.fff.fr](mailto:rapport@paris-idf.fff.fr)

Le délai d'envoi des rapports est de 48 heures maximum après le match afin que les Commissions puissent juger avec toute la célérité possible.

#### 3. Documents administratifs

Ils sont disponibles dans la rubrique " DOCUMENT " de votre espace MyFFF :

Fiche d'absence à une rencontre,

Fiche de dé convocation,

Fiche de non-paiement des indemnités d'arbitrage,

Fiche de remboursement arbitre,

Rapport d'arbitrage.

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion le jeudi 19 septembre 2019.**

**Cette information fait office de convocation.**